



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RN 171

Question écrite n° 94244

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la nécessité de poursuivre en 2011 les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'axe RN 171, plus particulièrement entre « L'hôtel de France » et Blain. En réponse, il lui demande si elle peut s'engager à assurer le financement d'une nouvelle tranche de travaux de sécurisation de cet axe.

Texte de la réponse

Un montant de 13 MEUR est inscrit au volet « régénération » du programme pluriannuel 2009-2014, afin de financer l'opération d'aménagement de la route nationale 171 entre Blain et Nozay. Sur ce montant 3,6 MEUR, dont 2 MEUR au titre du plan de relance, ont été affectés en 2009 pour la réalisation des trois giratoires dont les travaux sont en cours. L'objectif est bien de poursuivre l'aménagement de cet axe en traitant en premier les sections jugées prioritaires du point de vue de la sécurité. Elles ont été identifiées entre le carrefour de l'hôtel de France et la route départementale 15 à l'ouest de Blain, et au niveau du créneau de dépassement situé au nord-est de Blain. Pour pouvoir engager ces travaux, il convient de disposer au préalable des emprises foncières nécessaires ; les crédits correspondants seront mis en place en 2011.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94244

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2010, page 12598

Réponse publiée le : 15 février 2011, page 1568